

Memo sur l'utilisation des Minibus ASCL

MERCI DE PRENDRE GRAND SOIN DES VEHICULES MIS A DISPOSITION.

1) Véhicules à disposition

4 véhicules places sont à disposition :

- Le M1 : Ford Kombi 9 places
- Le M2 : Peugeot Expert 8 places
- Le M3 : Peugeot Expert 9 places
- Le M4 : Volkswagen Transporter • Les 4 véhicules sont assurés auprès de la MACIF.
- Chaque véhicule dispose d'un carnet de location.

2) Réservation des véhicules

- Pour l'ensemble des véhicules, la réservation se fait auprès de Florence au Service « Vie Sportive » de la Ville (03.20.48.44.19 - fhouzet@mairie-lomme.fr ou service.sports@mairie-lomme.fr)
- Le chauffeur doit être **âgé de plus de 25 ans** et avoir un **permis de plus de 2ans**. Il doit **être licencié dans un club adhérent à l'ACSL**.
- La **remorque** sur les véhicules ACSL équipés (M1 et M3) **est limitée à 750 kg**.
- Une fois la réservation confirmée, la convention de réservation du véhicule doit être signée auprès de Florence (N° du ou des permis pour les longs parcours, date du retrait du véhicule, date de retour, ...).

3) Prise des véhicules

- Retirer auprès du service de la Vie Sportive la clef et la sacoche du véhicule (Gilet, carnet de bord, papiers du véhicule).
- Faire vérification de l'état du véhicule et **signaler avant départ** au service « Vie Sportive » les problèmes trouvés qui ne seraient pas inscrits sur le carnet de location du véhicule.
Cette vérification permettra de ne pas imputer à l'Association preneuse les éventuelles réparations ou nettoyage sur le véhicule.
- Compléter la convention de réservation et le carnet de location du véhicule (Date et heure, Club, kilométrage au départ, ...).

4) Utilisation

Les véhicules doivent être **rendus propres**, avec le **plein de gasoil effectué**.

5) Retour

- Les véhicules sont garés au Stade des Ormes
- Le véhicule doit être rendu propre (Nettoyage fait)
- Faire vérification de l'état du véhicule
- Compléter le carnet de location du véhicule (Date et heure de retour, Kilométrage au retour, Etat du véhicule, Incident, ...), et **informer le Service « Vie Sportive » d'éventuels problèmes ou incident**.
L'ACSL se réserve le droit de faire remettre en état le véhicule (nettoyage, réparation, ...) aux frais de la dernière Association utilisatrice, ou de la précédente en cas de signalement avant le départ (Cf. point 3).
- Les documents et les **clefs sont à remettre au Service Vie Sportive**.
- Compléter la convention de réservation.

6) Participation aux coûts de fonctionnement des véhicules

Les véhicules se prennent avec le plein fait, et doivent être restitués avec le plein de gasoil effectué (**justificatif à fournir**). Les frais liés au fonctionnement du véhicule (entretien, assurance, ...) seront pris en charge par les clubs utilisateurs au prorata des Kms effectués. A ce jour le **coût au km a été estimé à 0,10€**. Florence facturera les clubs directement.

NOTA : Les contraventions et la franchise (en cas de responsabilité dans un d'accident ou de tiers non identifié), seront à la charge du Club emprunteur.



DEMANDE DE PRET DE VEHICULE : MINIBUS ACSL et VILLE

ATTENTION : Les Minibus ACSL ne peuvent être utilisés que par les clubs membres de l'ACSL

Date de la demande : -----

SERVICE DES SPORTS

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONDUCTEURS

Les chauffeurs doivent être licenciés dans un Club Adhérent ACSL.
Etre âgés de plus de 25 ans et avoir un permis de plus de 2 ans

Nom: Prénom : Né(e) le : à

Adresse : Tél :

Permis de conduire N° : délivré le : par

Second conducteur (éventuellement)

Nom: Prénom : Né(e) le : à

Adresse : Tél :

Permis de conduire N° : délivré le : par

Club Emprunteur :

Nom du demandeur :

Date de l'emprunt souhaité :

Fonction au sein du club :

Destination :

Date de retour :

Nombre de Minibus 9 places sollicité(s) :

Nature de la compétition :

Nombre de compétiteurs (minimum 6) :

(Cadre réservé au service)

ACCORD

REFUS

M1 ACSL

M2 ACSL

M3 ACSL

M4 ACSL

Ville 1 (Jumpy)

Ville 2 (88 CKR)

Ville 3 (DP 515)

Fait le :

document à retourner au service des sports accompagné des copies des permis de conduire

L'utilisateur

- soit par mail à

fhouzet@mairie-lomme.fr

vternois@mairie-lomme.fr copie :
serviceservice.sports@mairie-lomme.fr

- soit en format papier